

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 91 (1940)
Heft: 4

Artikel: Rajeunissement du sapin blanc dans le Carpathes polonaises
Autor: Bornand, G.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rajeunissement du sapin blanc dans les Carpathes polonaises.

Il peut être intéressant, au moment où un pays est brutalement éliminé de la carte du monde, de jeter les yeux sur lui et d'établir une sorte de bilan du travail qui a été fait auparavant. En ce qui concerne la *Pologne* et sa sylviculture, semblable récapitulation sera certainement effectuée, et par quelqu'un de beaucoup plus autorisé que le soussigné; je ne parlerai donc pas des problèmes généraux de la forêt polonaise. Mais j'essaierai cependant de collaborer à cette œuvre par l'examen de faits particuliers.

Dans la pointe sud-est de ce pays, sur les pentes nord de la chaîne des Carpathes, s'étendent d'immenses forêts qui appartenaient à l'Etat polonais, aux communes et à de gros propriétaires fonciers. Les essences qui forment le fond de ces peuplements varient beaucoup d'un endroit à l'autre, spécialement suivant les zones d'altitude; c'est ainsi que, si l'on trouve de grandes futaies de chêne dans la plaine, les forêts de hêtre, qui leur succèdent sur les premiers contre-forts, sont vite remplacées par les résineux qui occupent toutes les parties hautes. Parmi ces derniers, nous avons ici non pas le pin, mais surtout l'épicéa et le sapin blanc.

Etant donné l'étendue des peuplements, leur éloignement souvent considérable des lieux habités et les difficultés très grandes du transport, seule une méthode visant à la réalisation directe des bois pouvait être tentée avec quelque chance de succès. Et cela d'autant plus que la spéculation s'était souvent emparée de ces forêts et que ceux qui les exploitaient s'inquiétaient fort peu de ce qu'ils laissaient derrière eux. En fait, ces sols presque vierges se couvraient rapidement de végétation, et un rajeunissement finissait par s'y installer, qui semblait devoir assurer l'avenir de la forêt. Cet état de choses aurait certainement duré si l'on ne s'était aperçu assez rapidement de quelques-uns des gros défauts de ce système. Pour parer au danger du déboisement, le plus apparent au premier abord, le service forestier polonais prit des mesures extrêmement sévères, subordonnant l'octroi du permis de coupe à l'engagement de reboiser les surfaces ainsi mises à nu dans un délai très court. Si le rajeunissement naturel s'y installait, tant mieux; sinon, il fallait procéder à des plantations souvent fort onéreuses.

Mais, ce premier danger écarté, un autre surgit qui prit tout autant d'importance aux yeux des dirigeants polonais. Comme nous l'avons dit, le sapin blanc représente, dans les peuplements des parties hautes, un élément non négligeable, et forme même, dans certains endroits, le fond du mélange. La grande étendue des coupes rases (souvent plus de 10 ha) devait fatallement empêcher cette essence, dont les graines sont trop lourdes pour être emportées au loin par le vent, de se reproduire sur une échelle suffisante. Les peuplements se transformaient ainsi peu à peu, tendant de plus en plus vers la futaie pure d'épicéa. Le service forestier, attachant une grande importance à ce

que le sapin conserve la place qu'il occupait, prit des dispositions draconiennes; notamment la coupe rase, désignée comme cause première de cet état de choses, fut interdite dans tous les peuplements où le sapin représentait au moins 50 % des résineux.

La méthode suivante fut alors mise au point; le permis d'exploitation n'autorisait que l'abatage de la moitié au plus du matériel sur pied, de façon à éclaircir le peuplement sur toute sa surface. Les arbres étaient martelés et le contrôle très rigoureusement exercé par les agents forestiers officiels. On veillait surtout à laisser un nombre suffisant de sapins blancs, qui se rajeunissaient sous le couvert des arbres adultes plus facilement que l'épicéa. Puis, après trois ou quatre ans, on rasait le solde des vieux bois si le recrû était jugé suffisant.

Ce système, établi probablement par un fonctionnaire ignorant tout des véritables conditions dans lesquelles ces forêts étaient placées, devait fatalement échouer. Et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les bois devant être châblés pour en permettre la vidange, le dévalage des billons de la première coupe causait d'énormes dommages au peuplement restant. J'ai vu moi-même un tronc d'environ 80 cm de diamètre percé de part en part par une plante glissant depuis le haut de la pente. La quantité de bois de service restant sur pied était ainsi réduite dans une très forte proportion. Puis l'abatage du solde, qui tombait en plein dans les groupes de recrû existant, causait également de gros dommages. Enfin, et surtout, le dévalage des billons de cette seconde coupe, arrachant et meurtrissant les jeunes plants du rajeunissement,achevait son complet anéantissement. Seule une bande, dans la partie supérieure du peuplement traité, avait quelque chance de subsister.

La guerre est malheureusement venue, qui nous interdit toute conclusion définitive, et ne nous permet pas de dire si le résultat final aurait quand même été un boisement suffisant. Ce que l'on peut cependant affirmer, c'est que le peuplement se serait longtemps ressenti du traitement barbare dont il aura eu à souffrir dans sa jeunesse.

En opposition complète avec cette manière de procéder, j'ai eu l'occasion d'examiner, dans une autre propriété, une méthode toute différente. Là, la coupe rase ne fut pas directement supprimée, mais transformée. Et, au lieu de condamner absolument une méthode qui, dans les conditions présentes, présentait certainement de grands avantages, on chercha à en utiliser tout ce qui n'était pas directement un obstacle au but poursuivi. Ce but (rajeunissement du sapin) interdisant la création de vides de grande étendue, on réduisit simplement la surface des coupes, pour permettre d'une part le réensemencement naturel de cette essence, et, d'autre part, pour lui fournir l'ombre nécessaire, lui permettant de lutter victorieusement contre l'épicéa dans ses premières années. Et pour cela, on transforma la coupe rase en coupes par bandes étroites, allant du haut en bas de la pente, mais n'excédant pas 30 à 40 m de largeur. De cette façon, l'abatage se faisant

en une fois, ni le peuplement restant ni le recrû ne souffrent du débardage; en outre, l'étroitesse relative permet un ensemencement naturel suffisant en sapin qui, les pentes étant exposées au nord, peut concurrencer victorieusement l'épicéa. Quelques années plus tard, l'enlèvement de la bande voisine viendra donner à cette dernière essence la lumière qui lui est nécessaire, et le mélange se réglera alors dans des proportions normales.

Sans qu'il soit besoin d'étudier longuement la question, il est fort ais  de voir les grands avantages de cette seconde m thode sur la premi re. Contrairement   ce que nous avons montr  tout   l'heure, aucun arbre n'aura ici   souffrir du d bardage, si cette op ration est conduite avec soin. De m me, le rajeunissement pourra prosp rer d s le d but, n'ayant jamais  t  ab m  soit par l'abatage, soit par le d bardage de vieux bois. Enfin, le but poursuivi est pleinement atteint, beaucoup mieux que dans le premier cas. En r sum : exploitation beaucoup plus facile, proportion de bois de service s rieusement augment e, rajeunissement (dont celui du sapin blanc) plus sain, plus complet et plus vigoureux. En outre, ce qui est aussi   consid rer, les contr les effectu s par les agents officiels  taient de beaucoup simplifi s et les nombreuses r clamations que suscitait la premi re m thode  taient automatiquement  limin es.

Pour nous qui sommes habitu s   agir avec plus de prudence, et qui cherchons par tous les moyens   m nager le peuplement, le sous-bois et surtout le sol forestier, ce traitement n'en reste pas moins bien brutal; dans ces r gions o , r p tons-le, les conditions sont bien diff rentes de ce qu'elles sont chez nous, cela a certainement marqu  un sensible progr s sur la m thode utilis e auparavant. Il ne lui aura manqu  que la paix pour pouvoir se r pandre.

G.-H. Bornand.

NOS MORTS.

† Werner Kobelt, ancien inspecteur forestier communal   St-Gall.

Le 10 janvier dernier est d c d ,   B hler (Appenzell Rh. Ext.), âg  de 79 ans, M. Werner Kobelt, ancien inspecteur des for ts de la commune de St-Gall. S' tant retir  de ses fonctions il y a quelques ann es seulement, il n'a pu jouir que peu de temps des loisirs de la retraite.

Fils d'un paysan de la commune de Marbach (St-Gall), il fit ses classes primaires dans ce village. Il commen a sa carri re foresti re en suivant un cours cantonal de gardes, apr s lequel lui fut confi  le triage forestier qui comprend sa commune d'origine. Bien dou  et faisant preuve de beaucoup de z le, il fut autoris    suivre les cours de la section d'arpentage du technicum cantonal de Winterthour. Peu fortun , il sut se d brouiller en donnant des le ons   quelques cama-